

Documents demandés

- Copie original du contrat de nantissement ou de leasing enregistré à a recette des finances

Délais

- 30jours à compter de la date d'enregistrement au recette des finances

Redevances à acquitter

Dix Dinars (10 TND)

Observations

- Tout dépôt après les délais légaux entraîne le paiement de pénalités de retard fixées à la moitié du montant de la redevance due au titre de l'opération concernée pour chaque mois de retard ou une partie de celui-ci
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires